

**Bureau du Comité Directeur**  
**Réunion du 27 février 2025**

**Président** : M. Pascal TRANQUILLE

**Participants** : Mesdames Sylvie SILVESTRE et Mélanie SCHMIDT, et Messieurs Didier BARDET, Joël LEVECQUE, Régis PATTE, Antonio DOS SANTOS, Philippe FOURE, Pierre LAVALARD, Aurélien HAMEL, Aurélien DEFOSSEZ.

**Absents excusés** : Madame Charline TOURNEUR, et Mickaël SELLIER.

**Assiste** : Monsieur Wilfried LECLERCQ.

**Carnet :**

• **Décès :**

Le Président se fait l'interprète de ses collègues et renouvelle au nom du Comité Directeur, ses sincères condoléances attristées aux familles endeuillées et cite :

- Monsieur Jean Claude PELLETIER, dirigeant de l'AMIENS US CHU
- Monsieur Xavier CRATERE, ancien joueur et membre du Bureau de l'Amiens US CHU
- Monsieur Marc LOURSELLE, membre de Commissions Départementales, dirigeant et ancien Président du RC Salouël Saleux
- Monsieur Laurent PROVOST, joueur de l'AS VISMES MAISNIERES
- Monsieur Jean Jacques CARPENTIER, ancien Président de l'AS GAMACHES

• **Vœux :**

Les membres du bureau souhaitent un prompt rétablissement à leur collègue Mickaël SELLIER.

**Correspondances :**

**FFF :**

• **Direction de l'engagement, du 14/01/25 :**

Message sur la plateforme d'alerte de la FFF concernant une rencontre seniors du 01/04/2024.  
Transmission du suivi du dossier à la FFF.

• **Direction de la LFA, Structuration et développement des clubs, du 15/01/25 :**

Transmission des différents webinaires mis en place pour les instances et les clubs.

Les clubs ont été informés des webinaires suivants :

- Interface « **FAL** » à destination des clubs le 23/01/25
- Campagne « **Stop aux violences et aux discrimination** » le 06/02/25
- **Emploi et insertion professionnelle** le 27/02/25

**Rappel des prochaines échéances pour les clubs :**

- **Présentation des formations en apprentissage**, le 06/03/25 de 18h00 à 19h00
- **Campagne « ANS-PSF » 2025**, le 10/03/25 de 18h00 à 19h00

• **Direction de l'engagement, du 27/01/25 :**

Message sur la plateforme d'alerte de la FFF concernant une rencontre U15.

Aucun fait de jeu ni rapport n'ont été transmis au DSF suite à cette rencontre.

- **Direction de la LFA, Déploiement des pratiques, du 04/02/25 :**

Demande de candidature pour l'accueil de la finale du National Beach Soccer féminin et de l'interligue U20 masculin. Le DSF n'a pas donné suite.

- **Direction de la LFA, Evènements et partenariat, du 07/02/25 :**

Invitation et présentation de la Journée des Bénévoles qui se déroulera les 24 et 25 mai 2025. Précision du choix des bénévoles à respecter.

Le DSF soit proposer 15 bénévoles pour cette édition 2025.

Les responsables de secteur ont été sollicités pour désigner deux bénévoles par secteur. Pour compléter il est proposé de choisir parmi les bénévoles de nos commissions répondant aux prérequis.

- **Direction des relations Institutionnelles et Internationales et des Compétitions Internationales, Affaires Institutionnelles, du 05/02/25 :**

Recensement des Commissions d'Ethique.

La Composition de notre commission a été transmise en retour, sachant que Magalie MARCHAND en est la présidente.

- **Courrier conjoint de la DTN et de la LFA, du 10/02/25 :**

Proposition et explication de la modulation de la pratique des U6 aux U13.

Actuellement, nous sommes dans la phase de consultation des instances et des clubs.

Le déploiement de la rénovation des pratiques U6 à U13 sera effective pour la saison 2026/2027.

Les Présidents de district s'étonnent du cheminement proposé sans avoir été concertés. Ce schéma n'est pas viable sur l'ensemble des départements.

- **Direction de l'Engagement, du 10/02/25 :**

Déploiement du plan d'Engagement sociétal de la FFF.

Transmission du Catalogue de l'engagement.

Les clubs ont dû depuis le 17 février 2025 également recevoir ce catalogue reprenant les dispositifs associatifs.

La FFF nous demande d'être le relais de ces dispositifs auprès des clubs.

Il reste à définir un responsable de l'engagement au niveau départemental.

- **DSI de la FFF, du 19/02/25 :**

Il est avancé un « Accès non autorisé » à Foot2000 (logiciel des collaborateurs). Une plainte a été déposée.

L'ensemble des mots de passe des utilisateurs ont été réinitialisés.

## **ANS :**

---

- **Relance du 16/01/25 :**

Réclamation d'une somme de 5.000€ due à une action non réalisée à cause du COVID.

Le Président a répondu à l'ANS.

## **Conseil Départemental :**

---

- **Réunion du 10/02/25, concernant la Lutte contre les incivilités :**

En présence de la Présidente et de la directrice de l'AMF 80, du directeur des Sports du CD80, Jean Christophe FAVEREAUX, et de Daniel CHAREYRON, du Service départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Il est établi un rétro planning sur une conférence à définir le 22/03/25 avec les interventions souhaitées et le timing à respecter. L'objet de cette matinée étant la lutte contre les incivilités.

Un bref retour sur la réunion avec la préfecture a été réalisé en parallèle avec les actions menées et à venir du DSF.

Il est rappelé les mises en place suivantes concernant le DSF :

- Création d'une adresse mail dédiée : [incivilités@somme.fff.fr](mailto:incivilités@somme.fff.fr)
- Une sensibilisation locale sera effectuée lors des Trophées de secteur
- Mise en place d'une formation de Lutte contre les incivilités pour la saison 2025/2026 au niveau départemental
- Création de panneaux qui seront transmis à tous clubs lors de l'AG du 20/06/25
  - Sensibilisation sur la pratique des jeunes et comportement des parents
  - Sensibilisation du comportement des spectateurs de façon générale
- Proposition de mise en place de formation « *délégué de club* » pour la saison 2025/2026
- Utilisation des différents leviers règlementaires au niveau de la Commission de discipline

L'AMF propose également de mettre en place une corrélation entre les subventions municipales et les incivilités des clubs.

Il est aussi mis en avant la valorisation des clubs qui se comportent bien. Le Président du DSF a exprimé son désarroi sur la valorisation des bons comportements alors que ce doit-être la norme pour tout le monde. Il est cependant avancé que sur l'ensemble des Actions ou Challenges propres au DSF, les clubs déviants se voyaient systématiquement exclus (Challenge du Fair Play, Challenge du Meilleur club de jeunes, Challenge Claude CAUVET...), ce qui revient indirectement à valoriser uniquement les clubs qui se comportent bien.

Une prochaine réunion est prévue avec la Présidente du Conseil Départemental ce 03/03/25.

- **Réunion du 19/02/25 à la Maison des Sports :**

Pascal TRANQUILLE fait un bref retour de cette réunion où la baisse de financement des Collectivités a été expliquée. Le Conseil Départemental de la Somme n'a pas oublié le Sport et maintient son soutien aux Comités départementaux ainsi qu'aux associations. Cependant certains ajustements ont été nécessaires.

Le budget Sport du CD80 a baissé globalement d'environ 22%.

- La baisse de l'aide aux comités est de 8%.
- Baisse d'environ 9,9% en moyenne pour le mouvement sportif
  - Mais pas d'impact pour l'aide au fonctionnement des clubs ruraux

L'impact ressenti sera minime et résulte de l'abandon de certains projets sports du CD80, mais également une baisse de la voilure sur d'autres actions.

Comme le précise le Président, il faut se réjouir du travail réalisé par notre Conseil Départemental et de son service des sports, car nous avons appris lors de cette réunion, que ce n'était pas forcément le cas au niveau national.

## **LFHF :**

---

- **De Monsieur Claude COQUEMA, Secrétaire de la Commission Fédérale de Futsal, du 20/02/25 :**

Il met en avant la problématique de classement des gymnases pour la pratique aussi bien régionale que départementale.

Il rappelle l'importance et l'obligation du classement de ces installations pour la pratique.

Un groupe de travail sera bientôt mis en place au niveau fédéral, et il incite les CDTIS à réaliser les classements des salles utilisées.

Le Président du District explique tout de même que le cahier des charges Fédéral pour le classement des gymnases est très, trop strict pour les structures existantes.

- **De Monsieur Cédric BETTREMIEUX, Président de la LFHF, du 07/02/25 :**

Transmission d'une interdiction temporaire d'exercer les fonctions visées à l'article L212.13 du code du sport pour un licencié de notre District reçue par un arrêté préfectoral.

Cette interdiction vise les fonctions d'éducateurs, de bénévoles et d'intervention auprès des mineurs.

Le Conseil de Ligue a donc décidé l'interdiction de licence à l'encontre du licencié concerné.

Attention à l'attestation d'honorabilité des Présidents de club quant à leur responsabilité en cas de personne non licenciée travaillant avec les enfants.

## **Amiens Métropole :**

---

- **Mail du Directeur des Sports, du 20/12/25 :**

Suite à l'impossibilité de mise à disposition de gymnases en cours d'année, il est demandé par M. MARTIAK la réalisation d'un point sur le futsal, que ce soit pour les compétitions et actions technique afin de pouvoir collaborer.

## **Courriers des clubs :**

- **Du FC AULT, du 21/01/25 :**

Le club met en avant un changement dans l'organisation des finales futsal associé 2025.

L'organisation des finales est propre à la commission et que seul le déroulement des rencontres et la règlementation de la pratique sont précisés et en ligne sur le site du DSF.

L'organisation sera tout de même à revoir la saison prochaine.

- **SC ABBEVILLE, du 14/01/25 :**

Mise en avant de problèmes de comportement en Futsal Associé U18.

Le Président dit qu'il est regrettable de recevoir de tel mail quant aux comportements des joueurs et/ou éducateurs lors de rencontres de loisirs sur la découverte du futsal.

Une réflexion devra être menée pour savoir s'il convient de désigner des arbitres en U18 et Seniors Futsal associé pour la saison prochaine ou simplement d'annuler cette pratique pour ces deux catégories d'âge.

- **Correspondances de M. HATTAB, Président de Montdidier AC (novembre, décembre, janvier et février) :**

Le Président rappelle que le DSF a systématiquement répondu au club avec les précisions demandées quant à la règlementation du Statut de l'arbitrage. L'AC Montdidier étant un club de Ligue, le DSF ne peut aller plus avant dans les informations transmises et l'accompagnement réalisé tant dans les possibilités et orientations proposées au club puisque in fine, ils seront soumis au Statut de l'Arbitrage de La LFHF et ainsi donc géré par la commission régionale idoïne.

Le Président va inviter M. HATTAB pour une prochaine réunion le 18/03/25 à 16h00 au siège du DSF.

- **De Madame Nathalie BECQUIN, de l'ES CAGNY, courrier du 10/02/25 :**

Elle informe le district de sa démission de ses fonctions de trésorière de l'ES CAGNY et souhaite que ses coordonnées disparaissent de nos outils informatiques.

S'agissant d'un courrier simple et non recommandé permettant d'attester de la provenance du courrier, le DSF ne peut de fait modifier quoique ce soit sur les données transmises et diffusées par le club.

- **De l'AS GLISY, du 04/02/25 :**

Le club avance des problèmes d'utilisation du terrain synthétique Virgile Dufossé mis à disposition par la Métropole pour des séances d'entraînement.

Malheureusement, le district ne peut interférer dans la gestion des terrains de la métropole et leur utilisation.

Sur le point évoqué, le Président invite le club a porté plainte contre l'individu en question.

- **De M. MAREEN Romain, Président du FR ENGLEBELMER, le 05/02/25 :**

Le président fait écho d'une problématique financière particulière. Le Président a proposé de recevoir le club le 11/02/25, cependant M. MAREEN n'a pu se libérer étant souffrant. Aucun retour depuis.

- **De Monsieur RODRIGUEZ, Trésorier de l'US DAOURS, du 8/02/25 :**

Sollicitation pour dissoudre le groupement Val De Somme (560568) et épurement de la dette au niveau régional.

Le Directeur a alerté les services compétents de la LFHF sur cette situation.

- **AC AMIENS, du 14/02/25 :**

Sollicitation pour la réception des finales des Coupes de la Somme Seniors.

Demande bien reçue, il est cependant regrettable que la signature du Président du club ne figure pas au courrier transmis.

Il est précisé que logiquement les finales de Coupe de la Somme Seniors doivent se dérouler soit dans le Santerre, soit dans le Ponthieu cette saison.

- **SC PONT REMY, du 24/02/25 :**

Demande de réouverture de dossier disciplinaire.

La Commission de discipline a déjà répondu une première fois en argumentant dans son PV du 07/02/25 et ni le Bureau ni le Comité directeur n'ont le pouvoir d'interférer dans les décisions prises sauf en cas d'Appel Principal du Comité directeur. Les délais étant dépassés à ce jour, il ne pourra être donné suite à la demande du club.

Il est tout de même fait lecture de la correspondance du club aux membres du CD pour la maîtrise du sujet.

***Il est rappelé que toute personne assumant une fonction officielle sur une FMI (arbitre, délégué, joueur, dirigeant, entraîneur) doit obligatoirement être licenciée conformément à l'article 30.6 des Règlements Généraux de la FFF.***

D'où l'importance de vérifier les FMI avant et après la rencontre.

## **District**

- **Convention de partenariat avec le Comité Départemental Sport Adapté de la Somme :**

Le District s'engage dans l'accompagnement du Sport Adapté.

Angélique et Julie ont participé à l'élaboration d'une sélection qui participera prochainement à un tournoi national à Mérignac. Le DSF s'est engagé à équiper les participants et accompagnateurs. Il ne reste qu'à réaliser les floccages.

- **Panneaux de sensibilisation à destination des clubs :**

Il faut définir le format, le support, les destinataires, le texte, la quantité et les financements possibles...

Doit-on réaliser une seule plaquette à destination de tous ou cibler distinctement les parents et spectateurs. Il s'agit en effet de deux publics différents avec des problématiques toutes aussi variées.

- **Sollicitation pour intégrer les commissions Départementales :**

Messieurs BOCHANT et RABIER ont tous deux accepté d'intégrer les commissions départementales dans les secteurs proposés. Messieurs DOS SANTOS et FOURE prendront contact pour convoquer ces membres pour leur prochaine réunion.

- **Proposition de formation avec l'APRADIS, inclusion grâce au football :**

Afin de favoriser l'intégration pour tous, l'APRADIS a été sollicitée afin de mettre en place une formation spécifique à destination de nos collaborateurs techniques et clubs partenaires. Cela permettra de mieux appréhender :

- Les enjeux et la compréhension de l'impact des troubles psychique et du comportement
  - Stratégies pour maintenir l'attention et la motivation
  - Techniques de renforcement positif et gestion du stress
  - Adaptation des règles pour favoriser l'inclusion
  - Travail sur la confiance en soi du jeune joueur
  - Utilisation des supports vidéo
- D'adapter l'encadrement et les séances aux besoins du jeune
  - Structuration de la séance
  - Retour sur la séance
    - Observations et ajustements en fonction des réactions
    - Gestion des émotions et comportements imprévisibles
    - Dynamique de groupe

- Favoriser une meilleure inclusion au sein des clubs du territoire

Sans reprendre l'intégralité du contenu, cette formation se déroulera sur 28h en 4 jours.

Une sollicitation auprès de l'AFDAS est en cours pour connaître les financements possibles.

- **Mail de Monsieur DUTILLEUX Didier, du 17/02/25 :**

Ne s'agissant pas d'une correspondance directement liée à l'activité du club qu'il préside, aucune réponse ne sera apportée.

- **Clubs à radier suite à deux saisons d'inactivité (article 42.1 des règlements Généraux) :**

- 582545 : AC DOMART
- 554220 : AS CONTYNOISE
- 547776 : AJ ARGOEUVES
- 527112 : AS CITERNES
- 529846 : AS MAUREPAS
- 580598 : AMIENS DZFC
- 554004 : ES AIGNEVILLE
- 563760 : FC NOYELLES
- 581894 : FC VAL DE NIEVRE
- 548306 : FC CERISY RAMBURELLES
- 540094 : FC ALLAINES
- 552090 : FC LIMEUX HUCHENNEVILLE
- 615832 : FC UNITHER
- 564030 : MONTDIDIER FUTSAL CLUB
- 500889 : OL ST OUEN
- 512598 : SC ST BLIMONT
- 582530 : US CLERY SUR SOMME
- 500883 : US HARBONNIERES
- 560325 : UJ AMIENS

Validation par les membres du bureau du Comité directeur.

- **Commission d'Appel :**

Démission de Monsieur Stéphan BELLEVALLEE.

Le Bureau remercie Stéphan pour le travail bénévole accompli en faveur des clubs au sein du DSF.

- **Finale départementale du Festival U13 Pitch du 05/04/25 :**

Elle se déroulera sur les installations du Centre Technique Fernand DUCHAUSSOY et du Centre de formation de l'AMIENS SC.

Philippe est sollicité pour expliquer la préparation de l'organisation de cette manifestation.

Actuellement, les avancées sont les suivantes :

- Accord trouvé avec l'APRADIS pour utiliser leur parking.
- Toilettes mobiles, une réunion est prévue cette semaine pour l'organisation
- Sécurité & secours : Il faut solliciter la Croix Rouge ou une société d'ambulance pour parer à toute éventualité

- **Finales Futsal Associé du 15/02/25 à Flixecourt**

Le Président souhaite remercier la mairie de Flixecourt pour le prêt de ses installations ainsi que le club pour l'accueil et l'organisation.

La journée aurait pu être parfaite sans les comportements inacceptables durant la finale Seniors masculins.

- **Développement et valorisation du Foot Féminin et du Futsal :**

Cette saison il sera proposé aux 4 équipes finalistes du Futsal associé Seniors Féminines d'assister à la Finale de la Coupe de France Féminine qui se déroulera le 03/05/25 à 15h00 à Calais.

Le bus sera complété par les bénévoles féminines des commissions départementales.

- **Installations Sportives :**

Transmission d'un suivi des installations départementales.

La CDTIS a la charge de solliciter les mairies dont les terrains ne sont plus classés à ce jour et de réaliser la mise à jour pour les gymnases.

- **Arbitrage avec caméra portées par les arbitres :**

Le Président Pascal TRANQUILLE informe les membres du bureau qu'il a relancé le Président de la LFA quant à la candidature du DSF en qualité de district Pilote pour cette opération.

Le positionnement du DSF à cet égard n'avait en effet pas reçu de retour favorable précédemment.

- **PEFA et ¼ de Finale du Challenge Jean LEROY du 12/03/25 :**

Le PEFA d'Amiens reçoit la délégation de Lyon dans le cadre des ¼ de Finale du Challenge Jean LEROY.

Après un déplacement à Annecy le tour précédent, Bruno FAGNONI, Responsable Pédagogique et technique section/PEFA, sollicite le DSF pour une participation financière pour optimiser la qualité d'accueil qui sera proposée.

Validation par le Bureau du Comité directeur à titre exceptionnel.

## Compétitions 2024/2025

- **Calendrier :**

Un nouveau calendrier a été réalisé par la Commission Calendrier avec présentation aux membres de la Commission Juridique. Il sera transmis à tous dès demain.

Une journée de championnat a été reportée au 09/03/25 à la place d'une journée initialement banalisée pour les coupes.

- **Pour les finales de Secteur :**

Philippe FOURE rappelle les différentes dates libres : les 29 mai, 8 ou 15 juin 2025 selon le suivi du calendrier actuel

## Les Groupes de travail

### Refonte des Championnats :

---

Bilan positif à ce jour, prochaine réunion le 07/04/25.

### Délocalisation du DSF :

---

Plusieurs pistes sont à étudier, que ce soit avec la LFHF, la Métropole mais également avec les communes avoisinantes.

### Soirée des Bénévoles

---

Elle se déroulera le vendredi 16 mai 2025 à la Bodéga du Stade Crédit Agricole la Licorne à Amiens.

2 invitations seront envoyées à tous les clubs.

## **Assemblée Générale du 20 juin 2025**

L'Assemblée générale se déroulera à la Bodéga du Stade Crédit Agricole la Licorne à Amiens. Plusieurs modifications réglementaires seront à l'ordre du jour. Il est demandé aux présidents de commission de transmettre leurs ébauches au plus vite.

Suite à diverses discussions, il est décidé de créer une commission de Révision des textes règlementaires. Messieurs Didier BARDET, Philippe FOURE et Antonio DOS SANTOS sont volontaires pour travailler au sein de la commission. Il est également proposé de solliciter M. Rémi LÉBOUE, membre de la Commission Juridique, et Président de club.

**Prochaine réunion : Comité Directeur le 18/03/25 à 18h15.**

Le Président, Pascal TRANQUILLE

A blue ink signature of Pascal TRANQUILLE, consisting of a stylized 'P' and 'T'.

Le Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE

A black ink signature of Sylvie SILVESTRE, consisting of a stylized 'S'.